

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 14 (1881)

Artikel: La méthode de la critique : d'après A. Kuenen

Autor: Goens, F.-C.-J. van / Kuenen, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MÉTHODE DE LA CRITIQUE

d'après

A. KUENEN

professeur de théologie à Leide¹.

Comme quoi Napoléon n'a jamais existé. Tel est le titre d'un petit essai amusant qui a procuré une agréable distraction à maint lecteur, il y a trente à quarante ans. Napoléon est le soleil, et son histoire supposée est empruntée sur tous les points à la conception hellénique du dieu soleil, de ses destinées et de ses exploits. Son nom même, « le vrai Apollon, » en est la preuve évidente. D'ailleurs il est né dans une des îles de la Méditerranée. Le nom de sa mère, Letitia, est une modification incontestable de Leto ou Latone. Il avait trois sœurs (les trois Grâces), quatre frères (les quatre Saisons) et douze maréchaux en activité de service (les douze signes du Zodiaque), et, pour ne pas multiplier les détails, il commença sa glorieuse carrière en Orient et disparut dans une des îles de l'Océan occidental. Napoléon est donc un mythe, et nous trouvons en conséquence l'an 1814 (la dernière des douze années de son règne supposé) signalé dans les documents officiels comme le dix-neuvième de Louis XVIII.

Il y a sans doute des hommes sérieux qui voient dans tout cela plus qu'un heureux jeu d'esprit. C'est à leurs yeux un portrait parlant sinon de la critique en général, du moins de la critique biblique dont plusieurs assertions leur paraissent aussi absurdes que l'explication mythique de la vie de Napo-

¹ *The Modern review*, juillet et octobre 1880.

léon. Ils ont de la peine à croire que les critiques soient sérieux lorsqu'ils déclarent que les prophéties attribuées à Daniel ne remontent pas jusqu'à lui, lorsqu'ils nient l'existence des premiers patriarches et disputent à Moïse le titre de législateur d'Israël ; ou bien lorsqu'ils n'attribuent à Paul que quatre épîtres du Nouveau Testament et estiment que le quatrième évangile n'a été composé qu'au milieu du second siècle.

Ce jugement peu flatteur n'est pas seulement celui d'hommes étrangers aux investigations historiques, c'est encore celui de maint docteur en théologie, de maint théologien de profession. Témoin leurs réponses sommaires etlestes, au point qu'on se demande comment ils ont pu supposer leurs adversaires assez naïfs pour ne pas les prévoir. Il serait, en effet, curieux de savoir quelle est la conception de la critique biblique chez ceux qui ne la connaissent que par la réponse des apologistes. Selon eux, sans doute, il n'y a ici que scepticisme sans fond et caprice sans bornes.

Il n'est pas fort agréable pour les critiques bibliques d'être ainsi jugés. Ils comptent dans leurs rangs des travailleurs zélés et sagaces qui ont droit à l'honneur qu'on accorde volontiers aux pionniers des sciences exactes, et ils ont lieu de se plaindre lorsqu'on fait d'eux des débitants de fantaisies indigestes. Le procédé ne doit pas cependant nous étonner. Il est dû à la connexion étroite qui existe entre les résultats des recherches bibliques et le niveau des convictions religieuses. Ces convictions se trouvent ou, ce qui revient au même, sont censées se trouver dans le rapport le plus intime avec une certaine conception de l'histoire israélite et des origines du christianisme, en sorte que la plus légère déviation de cette conception passe pour un sacrilège et de l'incrédulité; dès ce moment toute impartialité est impossible. Tant que cette impression subsiste, l'œuvre des critiques bibliques sera sujette à d'innombrables malentendus. Mais il en est d'autres qui, sans protester au nom de la foi contre la critique et tout en en admettant la raison d'être, condamnent le caprice qu'ils lui supposent. On comprend cette attitude, elle est la conséquence

naturelle du caractère au premier abord fort étrange que portent les résultats de la critique. La Bible est entre les mains de tout le monde ; le critique n'en a pas d'autre que le public ; il ne prétend pas avoir des documents inaccessibles aux laïques, ni trouver dans la Bible autre chose que ce qu'un lecteur ordinaire peut constater. S'il corrige ça et là la version reçue, c'est une exception, non la règle. Et pourtant il ose se former une conception du développement religieux d'Israël totalement différente de celle de l'Ancien Testament lui-même, et retracer le christianisme primitif à l'aide de traits que le lecteur le plus pénétrant ne saurait reconnaître dans le Nouveau Testament. Décidément, nous avons affaire ici à une imagination fougueuse ou à une passion d'innovation.

Que doit donc faire le critique qui connaît l'impression qu'il produit et qui ne peut pas se résigner au malentendu ? Il ne saurait se contenter d'affirmer qu'il ne fait que ce que tous ses confrères font pour l'histoire profane ; cet appel est inutile, tant que le public ignore ce que c'est que la critique historique en général. La critique biblique, d'ailleurs, quoiqu'elle soit une branche du grand arbre, a ses propriétés et exige, pour plusieurs raisons, une application spéciale des lois générales de la critique. De là résulte pour le critique biblique le devoir impérieux de décrire sa méthode.

Ne vaudrait-il pas mieux la mettre en œuvre ? Ce serait, sans doute, plus pittoresque et plus intéressant que l'exposition d'une série de règles générales, qui sera nécessairement plus ou moins abstraite. Il sera bon cependant de traiter les principes, d'autant plus que cette marche ne nous empêchera pas de fournir successivement des exemples. Cependant, après avoir décrit la méthode de la critique, ne faudra-t-il pas la justifier ? Nullement. Sa simplicité suffira à sa justification. Le seul danger qu'elle pourra courir, c'est qu'elle paraisse trop simple, trop vulgaire. Mais il faudra le braver, le critique n'étant pas alchimiste et devant bien se garder d'aspirer à l'être. Tout ce qui a l'air de mystère est totalement étranger à ses procédés. Je ne décide pas si Auguste Comte a eu raison de dire que toute philosophie n'est que le sens commun réduit

en système ; mais il est certain que la section de la philosophie qu'on appelle la méthode de la critique serait condamnée d'avance, si elle s'efforçait d'aller au delà.

I

Le terme de *méthode*¹, signifiant l'action d'un homme qui suit un autre dans le chemin où il est entré, implique un but. La méthode veut dire le chemin direct ou, dans tous les cas, le droit chemin pour atteindre un point déterminé. Or quel est le but de la critique ?

On peut dire qu'il consiste dans la connaissance de la réalité, ou plus spécialement dans celle de la réalité d'un passé plus ou moins éloigné. Mieux vaut dire peut-être que la critique est destinée à nous fournir l'histoire vraie. Le critique est l'allié de l'historien et lui procure les matériaux dont il a besoin. D'ordinaire le critique et l'historien se combinent dans le même individu, mais toujours le premier sera le serviteur du second, et quoique leurs œuvres respectives forment un canevas inséparable, celle du critique restera toujours au service de celle de l'historien et la précédera logiquement.

Tout ce qui de nos jours prétend au titre d'histoire doit s'accommoder à certaines conditions qui ne sont pas consignées dans un code écrit, mais que personne ne saurait ignorer impunément. La simple chronique, la pure énumération de faits, quelque exacte et complète qu'elle paraisse, est bien au-dessous de la dignité de l'histoire. Il y a là tout au plus l'indispensabilité des matériaux. De nos jours personne n'est non plus satisfait d'un tableau du passé dont les princes, entourés de leurs courtisans et de leurs généraux, sont les acteurs. Nous en avons fini avec l'histoire bataille. La conception moderne veut que le peuple soit le sujet actif et passif de l'histoire, sans refuser aux rois et aux batailles la part d'attention qui leur revient. Il reste un pas à faire. L'histoire est appelée à reproduire la vie, soit d'un individu, soit d'un peuple. Il est

¹ οδός, chemin, et μετά, après.

vrai qu'une partie de cette vie consiste en événements, grands et petits, qui y rentrent et en déterminent souvent la direction, et par conséquent en conditions matérielles qui se modifient soudainement ou progressivement. Mais tout n'est pas là. La vie et l'activité spirituelles constituent la véritable vie, et notre grand objet doit être par conséquent d'en avoir une connaissance vraie et une représentation correcte. La vraie biographie retrace le développement spirituel de son héros et l'influence qu'il a exercée sur les autres. L'histoire digne de ce nom est toujours sous toutes sortes de dénominations celle de la civilisation, dans ce sens profond qui exclut toute conception purement extérieure et concentre notre attention sur l'origine et le progrès des idées, leur propagation dans la société et leur influence sur la vie.

Mais n'oublions pas qu'il s'agit de critique et non d'histoire, quoique un coup d'œil rapide sur le but élevé de la critique ait pu servir à lui gagner de la sympathie. Nous serons ramenés à notre sujet en essayant de rendre compte des rapports qui existent entre l'histoire et la réalité.

Ces rapports sont bien étroits, si nous songeons que nous nous servons souvent du même terme pour marquer l'une et l'autre ; nous prenons le mot histoire tantôt dans un sens objectif, pour indiquer ce qui est arrivé, et tantôt dans un sens subjectif, pour désigner telle ou telle représentation du passé. Mais cet emploi mixte n'empêche pas qu'il y ait une différence très essentielle entre la réalité et l'histoire prise subjectivement. C'est dans ce dernier sens que nous la prendrons désormais exclusivement.

Remarquons d'abord que la réalité est si infiniment riche et complexe que nous ne saurions songer à la reproduire complètement. Même dans le petit cercle où nous nous mouvons, nous ne saissons qu'une petite portion des phénomènes de la vie ; la plupart nous échappent ; à combien plus forte raison, si nous considérons un champ plus vaste, comme la vie du peuple au sein duquel nous vivons. Que sera-ce s'il s'agit du passé ? Du moment que la réalité cesse d'être présente, elle a fait déjà une perte considérable, aussi inévitable qu'irréparable.

Gardons-nous cependant d'exagérer ces pertes, car il faut remarquer en second lieu que toute la réalité d'une période ne mérite pas de trouver une place dans son histoire. Un grand maître a dit avec raison : « Tous les événements ne sont pas historiques ; et toute connaissance de ce qui a eu lieu n'est pas historique. Il n'y a de connaissance historique que là où la chose qu'on connaît semble assez importante non seulement pour être observée dans le moment, mais pour être transmise à la connaissance durable de la postérité¹. » L'historien court toujours risque de perdre cette distinction de vue. Il mesure involontairement l'importance des faits à la peine qu'il a eue à les découvrir, tout en admettant en théorie qu'ils ne sont dignes d'être connus que par la portée qu'ils ont sur la vie du peuple. Il faut convenir cependant qu'il règne ici une grande latitude pour les conceptions individuelles, en sorte qu'on ne saurait distinguer avec une grande précision les faits historiques des faits en général. Grâce à certaines conditions, un détail insignifiant peut acquérir une grande importance. Il n'est pas rare qu'un détail isolé, indigne de notre attention, place une série de faits dans leur vrai jour. Mais ce sont des exceptions, qui n'invalident pas la règle.

Nous devons nous rappeler, en troisième lieu, que l'histoire contient plus, à quelques égards, que la réalité à laquelle elle correspond ; elle contient plus que les contemporains de la réalité ne pouvaient distinguer, même dans les conditions les plus favorables. Les acteurs dans un événement en savent naturellement plus qu'un historien ne saurait trouver ; mais sa signification peut être beaucoup plus claire pour l'historien que pour les acteurs. Cela est vrai surtout par rapport à ce que nous pourrions appeler l'âme de l'histoire, c'est-à-dire la vie et notamment la vie spirituelle du peuple. Cachée à ceux qui la partagent, du moins à la majorité, elle est à découvert aux yeux de l'historien. Tel est au moins l'idéal. Pour le réaliser, il faut un ensemble de conditions extérieures et intérieures qui se trouvent rarement réunies, mais plus ces conditions sont favorables, plus l'histoire approche de l'idéal.

¹ F. C. Baur, *Die Epochen der Kirchengeschichtsschreibung*, pag. 1.

et plus aussi elle embrasse ce qui constitue son privilège particulier sur la réalité.

Quoi qu'il en soit, le fait demeure que l'histoire, à la différence de la fiction ou du roman, emprunte toute sa valeur à son accord avec la réalité. Nos réflexions préliminaires n'ont servi qu'à nous mettre en mesure de fixer la nature et les limites de cet accord. On ne saurait prétendre à être complet ; il ne faut pas s'y attendre. Disons qu'il serait même souvent plus nuisible qu'avantageux d'être relativement complet. Toute histoire, comparée à la réalité, doit être un choix. Sans doute, les faits qu'elle accepte doivent être empruntés à la réalité, ils doivent s'être passés de la manière dont l'historien les présente ; mais même en traitant les faits nus, l'historien produit très rarement une pure copie. Il faut qu'un événement soit extrêmement simple pour pouvoir rentrer tel quel dans un narré historique ; dans la plupart des cas, il demande à être singulièrement réduit et simplifié. Et pourquoi ne le serait-il pas ? Tout ce que nous exigeons, c'est que l'historien conserve le caractère de l'événement et le représente clairement. Mais il en résulte que la personnalité de l'historien joue un rôle important. Ce que j'ai appelé le caractère d'un événement est au fond la conception que l'historien s'en forme, et dépend non-seulement des dates fournies par la réalité, mais au moins autant de lui-même, de son expérience, de la limpideté de son regard. Qu'on s'en plaigne ou non, le fait subsiste que l'historien aura beau être parfaitement impartial et jaloux d'offrir les simples faits, il ne pourra jamais être seulement le canal par lequel la réalité se communique à nous. Son influence sera bien autrement grande lorsqu'il s'acquittera de la tâche de reproduire l'âme de la réalité et de rétablir la vie du passé. Il ne peut nous donner que l'interprétation personnelle de l'image qui s'est réfléchie dans son esprit, en sorte que tout dépend à peu près de ses qualités et de la constitution de son esprit. S'il n'y a pas d'affinité entre son esprit et la réalité, il ne pourra guère manquer d'en faire une caricature.

Nous avons maintenant le but devant les yeux : comment la critique y conduit-elle ?

II

Dans l'esquisse rapide que je viens de donner, je suis parti de la supposition que l'historien possède la connaissance requise de la portion de l'histoire universelle qu'il se propose de traiter. Tout le monde admettra que le premier pas qu'il ait à faire consiste à acquérir cette connaissance et nous demandons d'où et comment il peut l'obtenir.

D'où ? En général, des documents, dans la plus large acception de ce terme, qui concernent la période en question : archives, inscriptions, médailles, chroniques, mais aussi la littérature de la période dans toutes ses branches. L'historien ne se dispense d'aucun de ces matériaux.

Ces documents doivent être divisés en deux classes : les uns sont des *faits*, parties et fragments authentiques de la réalité à retracer ; les autres sont ou contiennent des *récits*. Cette distinction est importante. Une médaille ou un traité de paix, une charte ou autre document pareil reposent sur une base tout à fait différente de celle d'une narration, même alors qu'elle est due à un témoin oculaire ; et le contraste est encore bien autrement grand lorsque l'auteur de cette relation se trouve à quelque distance des événements qu'il raconte. Pour décider de l'usage à faire d'une narration, nous avons à considérer certaines conditions qui ne regardent pas les documents de l'autre classe : on ne parle pas de la crédibilité d'un traité. Mais il est certain que les deux classes sont sujettes à se confondre et qu'il faut apporter quelque soin à tracer la ligne de démarcation.

Prenons une inscription assyrienne du roi Sanchérib. Voilà un document de la première classe. C'est un fait ; il se réduit à ceci : le roi d'Assyrie a donné en telle ou telle année de son règne tel ou tel récit de ses campagnes. Il n'y a pas à subtiliser, nous n'avons qu'à accepter le fait. Mais maintenant nous abordons le récit lui-même, par exemple, celui de la troisième expédition de ce monarque, dirigée contre Ezéchias. L'observation que les rois assyriens remportent toujours des victoires plus ou moins brillantes et ne subissent jamais de défaites

a réveillé des soupçons même chez les historiens les plus sympathiques aux Assyriens, et les a portés à tirer des conclusions importantes et à trouver dans leur conception une place pour des détails dont le grand roi ne dit jamais rien. Je ne décide pas dans ce moment s'ils ont raison ou tort, cela dépend des circonstances ; mais ils ont le droit incontestable de juger, même en traitant le récit de Sanchérib lui-même.

Voici un autre exemple que j'emprunte à M. von Sybel¹. Parmi les documents destinés à servir à l'histoire de la conférence de Londres de 1864 figurent les télégrammes et les dépêches échangés entre les ambassadeurs et leurs gouvernements pendant les séances, ainsi que le résumé historique du représentant de la Russie, le baron de Brunnow, et le compte-rendu des représentants de l'Allemagne qui le suivit. Eh bien, les télégrammes et les dépêches elles-mêmes contiennent les *récits* des propositions d'une puissance et des réponses d'une autre, et doivent à ce titre être mis sur la même ligne que les *récits* subséquents de la conférence. Cependant l'historien fera bien de les distinguer. Les dépêches forment une partie intégrante de la conférence elle-même et font ainsi partie des *faits*. Les rapports qui suivirent de la part des représentants offrent un tout autre caractère et chacun d'eux a sa nuance spéciale ; les Allemands s'étaient hâtés de donner leurs rapports, parce qu'ils n'étaient pas satisfaits de celui de la Russie.

Ajoutons ici une remarque qui trouvera aussi sa place dans l'appréciation des narrés bibliques. Le résumé historique du baron von Brunnow appartient sans doute à la seconde classe de documents. D'autre part cependant, il faut le considérer comme un fait, puisqu'il nous montre authentiquement comment l'ambassadeur, et en conséquence son gouvernement, envisageait la conférence de Londres et désirait la voir envisagée par le public. Voilà un facteur dans l'histoire de cette conférence qu'on peut obtenir du document en question, indépendamment de la correction ou de l'incorrection de ses vues. Nous pouvons juger par là des conditions auxquelles un récit se transforme en fait. C'est ce qui arrive lorsque l'auteur lui-

¹ *Die Gesetze des historischen Wissens. Vorträge und Aufsätze*, pag. 6.

même fait partie de la réalité que nous recherchons. Ainsi les « Muses » d'Hérodote constituent un fait de l'histoire de la Grèce au cinquième siècle avant Jésus-Christ, un fait de son siècle ; mais ce que ces Muses nous racontent de l'Egypte et de ses rois est loin, aux yeux de l'historien, d'avoir la valeur d'une histoire de l'ancienne Egypte. Si on pouvait prouver que le père de l'histoire a reproduit dans son second livre ce que les prêtres lui avaient raconté pendant son voyage en Egypte, l'historien serait en possession de ce fait : qu'environ au milieu du cinquième siècle les gardiens des temples égyptiens donnèrent à un étranger tels et tels détails sur les exploits de leurs rois et l'origine de leurs monuments. Ce fait demeurerait, indépendamment de la valeur de ces récits eux-mêmes.

Les récits bibliques répondent parfaitement à ces conditions. Ils sont tous sans exception des facteurs très importants de la réalité que l'historien d'Israël et de la primitive Eglise demande à obtenir. Supposons, par exemple, que les livres des Chroniques aient été composés à Jérusalem l'an 250 avant Jésus-Christ. Il en est qui les placent deux siècles plus tôt ; mais supposons un moment que cette importante question ait été décidée en faveur de la date plus récente. Dans ce cas, nous obtenons le fait suivant : qu'un prêtre ou un autre ministre subordonné du second temple affectionnait les conceptions de l'histoire israélite d'avant l'exil telles que nous les trouvons dans ces livres et s'efforçait de les recommander à d'autres, en nourrissant, par exemple, une idée défavorable à l'égard des dix tribus et de leur culte, comme il résulte de l'omission de leur histoire et d'autres textes encore. (2 Chron. XI, 13-16 ; XIII, 4-19 ; XXX, 6, 7.) Ce fait gagnerait en importance, si nous pouvions montrer que l'idée de l'auteur des Chroniques, à l'égard du passé d'Israël, différait considérablement de celle qu'on avait eue autrefois, ou bien qu'il pourrait être regardé comme le représentant de sa classe. Mais dans tous les cas, le fait demeure et l'historien du troisième siècle avant Jésus-Christ doit lui trouver une place dans le récit qu'il fera de cette période. Il en est de même des autres livres historiques. Indépendamment de leur valeur comme témoignages *du temps*

qu'ils traitent, ils doivent être considérés comme productions de *celui où ils furent composés* et pour l'histoire duquel ils fournissent des matériaux plus ou moins précieux.

Résumons ce que nous avons dit des deux classes de documents, celle des faits et celle des récits. Elles se ressemblent en ce qu'elles ne doivent pas être acceptées et suivies aveuglément, mais demandent à être pesées avec soin. Personne n'en doute. C'est ici que commence la tâche de la critique. En général voici leur différence : pour tous les documents nous en recherchons l'authenticité ou du moins le temps et le lieu qui les produisirent ; quant aux récits, nous en discutons de plus la crédibilité. En deux mots : *tous les documents sans distinction sont soumis à la critique littéraire, tandis que les récits sont soumis de plus à la critique historique proprement dite.*

III

Il nous reste à décrire ce procédé lui-même. Ici une difficulté sérieuse nous arrête sur le seuil. Les cas sont si différents qu'il est impossible de poser pour tous une seule et même règle. Tantôt l'historien jouit d'une telle richesse de documents qu'il est comme plongé dans un fleuve et ne court d'autre danger que celui d'en être englouti. Tantôt il doit se contenter de restes comparativement fort maigres et découvre que quelques-uns sont fort suspects. Dans l'un et l'autre cas, les mêmes questions doivent se poser et il n'y a pas d'abîme infranchissable entre les deux historiens ; cependant ils ne sauraient procéder de la même manière. Il n'est pas douteux à quelle catégorie appartient le critique biblique. Il est on ne peut plus pauvre en fait de documents en comparaison de l'historien du moyen âge ou de telle période de l'histoire moderne. Une seule année de l'histoire d'Angleterre offre plus de sources que les deux siècles des origines du christianisme ou les quinze siècles de l'existence nationale d'Israël. Fidèles aux limites que nous nous sommes tracées, procéderons-nous tout de suite à la description du critique qui serait heureux d'avoir plus de matériaux qu'il n'en possède ? Il vaudra mieux

interroger le procédé du savant riche en documents ; sa position n'est pas seulement plus heureuse, elle est aussi plus normale. Nous emprunterons nos idées de la méthode à M. von Sybel (l. l.), pour retourner ensuite à notre tâche, sans envie ou jalouse dans le cœur, mais les yeux plus éclairés.

L'historien qui connaît son devoir commence par la critique *littéraire*, à laquelle il soumet tous ses documents indistinctement. S'ils s'annoncent comme l'œuvre d'un auteur spécial, il en examine l'authenticité, et s'il ne peut pas l'admettre, il les déclare inauthentiques ou forgés ; puis il continue à rechercher quand, par qui et dans quel but ils ont été composés, questions qu'il doit également s'efforcer d'éclaircir en présence de tous les documents anonymes. Je n'ai pas besoin de rappeler que dans toutes ces recherches il faut tenir compte du caractère composé de plusieurs documents. Ainsi une œuvre historique peut rarement être traitée comme un ensemble ; elle doit être séparée en plusieurs portions, parce que les divers récits qu'elle contient sont rapportés à leurs auteurs respectifs ou aux sources dont ils dérivent. Et alors, à l'égard de ces témoignages antérieurs, se renouvellent les mêmes questions qu'à l'égard des livres où ils se trouvent insérés. Dans toutes ces recherches le critique se prévaudra de tous les moyens dont il dispose pour arriver à une décision et consultera toutes les traditions, tous les détails qu'il pourra découvrir quant à l'antiquité ou à l'auteur de ces documents ; plus ces traditions et ces détails se trouvent être anciens et unanimes, plus il y attachera de valeur. Cependant, dans la plupart des cas, il ne pourra s'appuyer implicitement sur aucun de ces témoignages et sera forcé de les suspecter à cause de la forme et de la substance des documents auxquels ils se rapportent. Mais s'il n'y trouve rien à redire et surtout, s'il en trouve quelque confirmation frappante, il sera fondé à considérer l'examen de l'origine de ses documents comme clos, et ne le rouvrira qu'au cas qu'il se présente un nouveau témoignage ou qu'un trait, qui lui avait échappé dans le document, exige une recherche nouvelle. Là où il y a conflit entre le témoignage externe d'une part, et la substance et la forme du document de l'autre, il faut se prononcer en faveur

du dernier; la tradition peut reposer sur une fausse notion ou une fraude intentionnelle, tandis que le document que nous avons devant nous ne saurait nous tromper; c'est donc à lui qu'il faut s'en tenir. Ce conflit entre les indices externes et internes relatifs à l'origine d'un document se présente sous les formes plus variées; il faut juger des mérites de chacun d'eux; mais la règle générale que nous venons d'établir demeure. Nous y reviendrons.

La critique littéraire est maintenant complète; il nous reste, en fait de récits, à appliquer ce qu'on peut appeler la critique *historique* proprement dite, c'est-à-dire à en rechercher la crédibilité ou leurs rapports avec la réalité. Et ici se présente un double cas. L'auteur du récit est connu au critique ou lui est inconnu. Nous venons de donner au contraste la forme absolue du oui et du non, quoiqu'il y ait d'innombrables nuances. Nous nous connaissons si peu nous-mêmes; combien moins pouvons-nous connaître un homme que nous n'avons jamais vu et que quelques centaines d'années séparent de nous. D'autre part, l'auteur d'un récit que nous étudions avec soin ne saurait nous rester complètement inconnu, quoique nous soyons hors d'état de découvrir son nom ou de fixer l'époque de sa vie. La distinction est donc relative, mais ne laisse pas d'être réelle et d'exercer son influence sur la méthode du critique.

Supposons que nous connaissons l'auteur d'un récit, la mesure de ses lumières intellectuelles, son caractère et ses rapports avec les partis politiques ou ecclésiastiques qui figurent dans son récit. Tout cela forme le milieu au travers duquel la lumière des faits parvient aux yeux de l'investigateur, milieu qui ne laisse pas de troubler et de briser les rayons. Notre devoir est d'en tenir un compte exact; ce devoir n'est pas impossible à remplir; nous n'avons qu'à appliquer la connaissance que nous avons acquise de l'action perturbatrice du milieu en nous et hors de nous.

Supposons en revanche que l'historien nous soit complètement inconnu ou du moins si imparfaitement connu que nous ne saurions déterminer le compte qu'il faut tenir de sa personnalité dans la narration des événements. Sommes-nous main-

tenant sans secours et devons-nous simplement laisser son récit tel qu'il est ? Non, disons-nous avec M. von Sybel, attendu que nous connaissons *les faits contigus*. Nous comparons avec eux notre récit et nous l'acceptons pour autant qu'il s'adapte à son entourage. Ainsi, partant de la base de ce qui a été déjà fixé, la critique apprécie les détails incertains dans la conviction que les erreurs qu'on a pu commettre se révéleront tôt ou tard. Grâce à la continuité des choses, toute conception incorrecte d'un fait doit entrer en conflit avec la véritable conception d'un autre ; la première erreur doit en entraîner d'autres ; ou bien il y aura une solution de continuité qui signalera la source de l'erreur.

Dans l'un et l'autre cas, la méthode du critique repose sur une seule hypothèse dont dépend toute certitude de connaissance, savoir que le développement des choses terrestres obéit à des lois absolues qui constituent un tout organique. Supprimez cette unité et admettez une infraction, nous ne pouvons pas nous appuyer sur une conclusion tirée de la connexion des événements, et l'appréciation des motifs humains sera livrée au hasard. Ainsi la double source de la connaissance historique sera ruinée. *La science historique, comme toutes les autres, se proportionne exactement au degré où l'on reconnaît le règne de la loi.*

IV

Nous connaissons maintenant ce qu'on peut appeler le procédé normal de la critique. Personne ne demandera la preuve de sa vérité ; cette preuve est inhérente au procédé lui-même, qui, d'ailleurs, se recommande par sa régularité systématique. Aussi les savants qui ont choisi une branche de l'histoire universelle et ont adopté franchement cette marche, sont les premiers à en convenir. J'ai connu quelques individus privilégiés qui ont été tellement gâtés par l'abondance de leurs matériaux qu'ils se demandaient comment on se tire d'affaire lorsque le trésor des documents est moins riche. A les entendre, il n'y a pas d'histoire digne de ce nom, à moins qu'elle ne soit puisée dans les archives et les récits contemporains de témoins occu-

laires. L'imagination doit suppléer à leur absence, mais sans pouvoir jamais recouvrer la réalité perdue. On comprend un raisonnement pareil ; mais il se réduit à l'étonnement qu'éprouve le riche en présence de la manière dont son voisin pauvre trouve de quoi vivre. Le fait est qu'il n'y pas à choisir. La curiosité humaine ne connaît pas de limites et pourra s'intéresser plus vivement à des périodes pauvres en documents qu'à celles qui abondent en ressources. Nous devons donc regarder hardiment notre problème en face et ne pas nous décourager, quand même nous devrions manger notre pain à la sueur du front. Un bon ouvrier, dit un proverbe hollandais, sait scier avec la vrille et faire des trous avec la scie. Le critique se fait aux circonstances sans perdre de vue sa méthode idéale, sans s'écarte plus qu'il n'est rigoureusement nécessaire du procédé régulier. Cela est si vrai qu'alors même que les documents abondent, il est assez souvent obligé de renverser l'ordre naturel de sa marche et de s'engager dans un sentier écarté, à moins qu'il ne consente à manquer son but. Expliquons-nous.

Les questions d'authenticité, d'antiquité et autres, qui appartiennent à la critique littéraire et doivent entrer avant tout en considération, ne sauraient souvent se résoudre en première instance. Il paraît fort simple de dire à celui qui se met à écrire la vie de Charles I^{er} : Commencez par tirer au clair l'origine de l'*Εἰκὼν βοστιλική*. Mais comment pourrai-je me satisfaire sur ce point, à moins de connaître à fond Charles I^{er} et son époque ? Et la nécessité de s'écarte de l'ordre théorique est souvent plus évidente encore en fait de récits. En effet, si la valeur d'un récit doit beaucoup dépendre de la source où l'historien l'a puisé, il faut convenir cependant que le rapport où nous croyons qu'il se trouve avec les réalités de l'histoire exercera, à son tour, une influence marquée sur l'opinion que nous nous formons de la source d'où il a été probablement tiré. Ce n'est que par exception que la critique littéraire des autorités peut s'achever sans le secours de la critique historique proprement dite, qui, pourtant, doit théoriquement reposer sur ses décisions.

En théorie, la plus parfaite harmonie existe entre les deux branches de la critique historique, dont l'une complète l'autre,

tandis que l'une et l'autre nous conduisent au même résultat. Mais en est-il de même dans la pratique ? Au contraire, il arrive souvent que la recherche appliquée au caractère et aux qualités des témoignages nous force d'accepter un fait dont ils répondent, et que la connexion historique nous défend de l'admettre. En conséquence nous rentrons dans la question tout entière et découvrons peut-être une erreur d'un côté ou de l'autre ; mais il est possible aussi, et même loin d'être improbable, que nous soyons condamnés à rester en face d'une contradiction non résolue. Il se présente souvent aussi des cas où la connexion des événements que nous connaissons déjà ne nous donne pas de réponse. La lacune doit être comblée, sans doute, et il n'y a qu'un seul bon moyen d'y parvenir ; mais il faut avoir une connaissance complète du terrain avoisinant pour s'assurer de ce moyen. Très souvent le critique circonspect doit finir par admettre plusieurs solutions possibles et par se refuser à prononcer un jugement, de peur de s'écartier du bon chemin.

Les difficultés que je viens de signaler s'appliquent surtout à la critique biblique. Les introductions à l'Ancien et au Nouveau Testament vont toujours grandissant. Est-ce parce que les savants de notre génération sont beaucoup plus prolixes que leurs prédecesseurs ? Nullement. Mais nous voyons maintenant que la critique littéraire, qui est le champ des introductions, était autre fois très leste dans ses procédés. On pensait qu'il suffisait d'appuyer la tradition relative aux livres de la Bible à l'aide de certains arguments, ou de donner les raisons qui la rejettent. Maintenant nous nous refusons d'embrasser à cette manière de poser la question, comme si nous avions plutôt affaire aux traditions qu'aux livres, et nous protestons en outre plus sérieusement contre l'isolement de la critique littéraire ; car il est de fait que ses résultats sont ou insignifiants ou incertains tant qu'elle n'est pas mise en rapport avec la recherche historique tout entière, de manière à recevoir à son tour la lumière qu'elle répand sur d'autres branches de la recherche. Les questions de critique littéraire, tant pour l'Ancien que pour le Nouveau Testament, sont souvent les plus complexes de toutes et, partant, les dernières à trouver leur solution. Prenez, par

exemple, le livre de Daniel. Il contient (ch. II-VI) les récits touchant Nébucadnézar, la chute de la monarchie chaldéenne et de Darius le Mède; s'ils sont vrais, l'historien du sixième siècle avant Jésus-Christ doit certainement en tenir compte. La critique historique demande donc à la critique littéraire si Daniel est en effet l'auteur du livre qui porte son nom, sinon, qui est l'auteur. Mais au moment où l'on commence à se livrer sérieusement à ces questions, on s'aperçoit que la réponse doit dépendre en grande mesure du jugement qu'on a porté sur les récits eux-mêmes. Le même phénomène se reproduit lorsque nous considérons les parties constitutives des livres historiques de l'Ancien Testament ou les écrits du Nouveau. Prenez la question qui divise dans ce moment deux hommes, d'ailleurs très sympathiques dans leur tendance, M. Holsten et M. Schmidt, sur la question de l'authenticité de l'épître aux Philippiens. Comme nous estimons misérablement insuffisante la manière dont, autrefois, on traitait cette question à la satisfaction générale ! Ce n'est qu'en appelant à son secours toute l'histoire de la période apostolique et postapostolique qu'on pourra se flatter de donner quelque chose qui ressemble à une solution.

Il en est de la critique historique de la Bible comme de sa critique littéraire : elle doit dans une grande mesure renoncer à son ordre idéal. M. von Sybel a beau dire qu'il faut juger les historiens par la connaissance que nous avons de leur caractère et de leur personnalité, et juger les événements par leurs rapports avec le temps, l'espace et l'enchaînement des causes. Mais comme elle est souvent chétive notre connaissance des personnes ! La majorité des historiens ne nous est connue que de nom et toutes nos informations à leur égard se bornent à quelques glanures recueillies dans leurs ouvrages. Et combien est large la lacune de notre connaissance de l'enchaînement des événements ! Il y a des périodes entières dont nous n'avons que quelques traditions incertaines et peut-être moins que cela. Il y en a d'autres qui sont plus favorisées. Mais, après tout, le choix à faire entre les possibilités en conflit est souvent extrêmement difficile.

Mais à quoi servent toutes ces lamentations ? Certes, mon

intention n'est pas de décréditer la critique biblique ou de décourager ceux qui veulent y vouer leurs forces. Mon seul but est de montrer la nécessité de modifier ce que nous avons reconnu être la méthode normale de la critique, savoir de se conformer aux circonstances particulières. La nature générale de ces modifications ne saurait laisser le moindre doute. Si l'on ne saurait prendre une à une les différentes parties de la tâche du critique, il faut les combiner et les diriger vers le but commun. Les difficultés qui refusent de céder à une seule, se rendront peut-être à l'attaque combinée de toute la force dont nous disposons. L'union fait la force ! voilà un cri qui s'est si souvent justifié dans la pratique, que l'application du principe qui le dicte à notre tâche spéciale peut bien se recommander à priori à notre sérieuse considération.

V

Il s'agit donc maintenant de décrire la manière dont la critique biblique doit appliquer les principes de la critique générale.

Mais ici plusieurs m'arrêtent sur le seuil. Admettez-vous, disent-ils, la possibilité ou plutôt la réalité des *miracles* ? Tout dépend de là. Ma réponse sera très simple. On sait que la question des miracles ne se borne pas à la Bible. Elle se présente également dans la critique d'Hérodote, par exemple, et dans celle des biographes de Mahomet. Et cependant personne de nous n'en fait réellement une question dans ce champ plus vaste. Tous, sans distinction, nous rejetons les miracles partout où nous les trouvons, excepté dans l'histoire d'Israël et dans celle de l'établissement du christianisme. On a dit que cette exception en faveur des miracles bibliques se justifie par leur évidence supérieure ; cette assertion est si notoirement contraire aux faits qu'elle ne mérite pas de réfutation sérieuse. La vérité est que ces miracles spéciaux sont admis comme autant de faits parce qu'ils sont intimement unis à la foi religieuse du peuple, soit qu'on les suppose destinés à l'établir, ou qu'à leur tour ils soient appuyés par l'harmonie où ils se trouvent

avec elle. Il en résulte que jamais la controverse des miracles ne pourra être décidée dans le champ de l'investigation historique. Ce n'est pas là qu'il faut chercher la base de leur reconnaissance en tant que faits. S'ensuit-il que la critique historique, invoquée ici, doive abdiquer et s'en remettre à la foi? Ceux qui acceptent les miracles ne peuvent-ils rien apprendre de ceux qui les rejettent et ceux-ci à leur tour n'ont-ils rien à leur enseigner? Ou bien y a-t-il un terrain neutre où ils peuvent se rencontrer et essayer de s'entendre? Les amis sérieux de la vérité doivent désirer de trouver un tel terrain et ils ne le chercheront pas en vain. Il me semble que je puis l'inquer. Sans dissimuler un seul instant ma conviction qu'il n'y a pas un seul miracle enregistré que nous puissions accepter à titre de fait, je placerais pourtant sur la façade de la critique historique le principe que les miracles sont possibles. Je n'ai jamais été volontairement infidèle à ce principe en poursuivant le chemin qui m'a conduit à la conviction que je viens d'énoncer. Je ne rejeterai donc pas à priori les miracles sans discussion et sans distinction, mais j'entrerai avec une bonne foi parfaite, et non seulement par pure forme, dans l'examen de la crédibilité d'un récit miraculeux. A chaque récit pareil, nous avons, après avoir achevé la recherche préliminaire, à nous adresser cette question: Qu'est-ce qui est plus probable, qu'un vrai miracle se trouve à la base de ce récit, ou que celui-ci se soit formé sous l'action de telle ou telle cause bien connue, sans reposer sur un fait miraculeux? La foi la plus robuste, si elle admet la discussion et cherche à être raisonnable, pourra difficilement s'opposer à la question posée dans ces termes. Le croyant le plus intrépide doit accepter la plus probable des deux alternatives, dans ce cas comme dans tous les autres. Nous avons trouvé ici le terrain commun que nous cherchions.

Je puis maintenant rentrer dans la discussion du sujet que j'ai annoncé.

La méthode du critique biblique ne saurait être mieux représentée que sous la forme d'une allégorie. La critique est l'art de juger. Retraçons-nous le fonctionnaire qui doit son nom à l'exercice du même art; je veux parler du juge. Il est appelé à

prendre sa décision conformément à la loi ; mais laissons là pour le moment cette partie de son devoir et bornons-nous à son devoir préliminaire, qui consiste à constater les faits sur lesquels la décision doit reposer. Supposons un cas douteux, rempli de faits contestés et représentons-nous un juge impartial, s'appliquant à découvrir la vérité. Une investigation convenable l'a suffisamment éclairé sur le milieu matériel et les conditions des événements en question. Tous les témoins, sans exception, qui peuvent répandre quelque lumière sur la matière, ont été assignés. Les débats s'ouvrent. Les témoins sont examinés et examinés contradictoirement. Le juge ne se laisse rien échapper. Une longue expérience l'a préparé à sa tâche et en conséquence il observe et examine pour tenir compte des moindres détails dans l'appréciation des témoignages, de leur portée et des rapports mutuels de leur évidence ; il met enfin en œuvre tout ce qui échappe à l'observateur vulgaire. Peu à peu il s'élève dans son esprit *un soupçon* à l'égard de la marche réelle des événements. Il ne le rejette pas plus qu'il n'y attache une grande importance ; car l'expérience lui a appris que l'investigation, en se poursuivant, condamne les premières impressions aussi fréquemment qu'elle les confirme. Cependant le soupçon ne quitte pas le juge, et il ne saurait s'empêcher de le rapprocher des informations qui se succèdent et d'en apprécier ainsi la valeur. L'examen continue et, à mesure que le champ entier de la recherche se déploie aux yeux du juge, il forme peu à peu *une hypothèse* qui peut s'accorder ou non avec sa première impression. Il a fait un pas considérable. Il lui reste à peine quelque doute *que les faits n'aient été tels et tels*. Voilà son hypothèse. Repose-t-elle sur le fait que tous les témoins ont fait une déposition semblable ? Non, c'est ce qui n'en résulte pas ; il faut dire même que cela est très peu probable. L'hypothèse du juge peut contredire les dépositions de quelques témoins et ne pas s'accorder complètement avec celles de quelques autres. *Mais elle les explique toutes*. Si l'événement a eu lieu conformément à la supposition, il est tout naturel que tel témoin en ait rendu tel compte et tel autre témoin tel autre, si l'on considère leur personnalité et leur situation. Mais la pleine

lumière n'est pas encore faite. Il faut encore recevoir les dernières dépositions, les moins importantes, et le juge reconnaît qu'il est possible qu'après tout elles modifient son opinion. Mais supposons qu'il n'en soit pas ainsi. Il reste encore un devoir à remplir : il faut revoir avec soin toute la somme d'évidence acquise, en rendant pleine justice à tout ce qui a été avancé par les parties ou en leur faveur. Si cet examen ne renverse ni n'ébranle l'hypothèse du juge, alors, en présence de tous les matériaux, il est satisfait : sa construction des faits rend un compte vrai et complet de la forme et de la substance de tous les témoignages. Son hypothèse est vérifiée et il rend un jugement qui est conforme.

Il n'est guère nécessaire de modifier l'allégorie. J'ai choisi évidemment le cas le plus favorable. Il se peut que la meilleure hypothèse n'explique pas tous les témoignages et qu'il reste quelque déposition qui, sans être incompatible avec elle, n'en reçoit pas sa confirmation. Dans ce cas encore la conclusion est justifiée, quoiqu'elle ne puisse pas prétendre au même degré de probabilité. Mais il est possible aussi que les contradictions des témoignages soient telles que toutes les hypothèses laissent certaines questions non résolues. Dans ce cas, le juge est peut-être tenu officiellement de donner une décision, quoique l'absence de toute conviction morale lui fasse souhaiter le contraire. Bref, les différences sont si grandes que nous ne répandrions pas plus de lumière sur notre sujet en développant la métaphore. Ce juge c'est le critique. Il lui est toujours *permis* de suivre la méthode que nous avons décrite ; mais toutes les fois qu'il lui est impossible de s'acquitter des différentes portions de sa tâche, une à une, dans un ordre régulier, il *doit* la suivre. Et cette nécessité se présente tout spécialement quand il s'agit de la Bible. Ici, plus que partout ailleurs, tout ce que nous pouvons accepter comme histoire est *une hypothèse, qui s'est trouvée propre à rendre compte des documents*.

Je me flatte qu'on m'accordera la validité abstraite de la méthode que j'ai exposée. Il s'agira maintenant de l'entourer de l'illustration que nous fourniront quelques exemples.

VI

Conformément aux résultats que nous avons obtenus, nous définirons la critique historique : l'effort qui tend à trouver une hypothèse rendant raison des documents, ou, s'il s'en présente plusieurs, le choix de celle qui semble être la plus probable.

Il n'est guère nécessaire d'exposer les conditions expresses auxquelles l'hypothèse critique doit se soumettre ou d'établir un critérium destiné à fixer la valeur des possibilités contradictoires. Il est évident qu'une hypothèse n'est admissible qu'à condition qu'elle réponde à son but, celui de rendre raison de la forme et du contenu du document et qu'elle soit admissible en elle-même, c'est-à-dire qu'elle ne se trouve pas en contradiction avec un fait quelconque bien établi. Ajoutons que plus elle trouve d'appui dans l'ensemble historique où elle doit entrer, plus elle mérite de confiance. Enfin on avouera qu'une hypothèse confirmée par l'analogie mérite la préférence sur celle qui la viole ou qui n'y trouve pas d'appui. Au reste les exemples vont compléter ce qui pourrait manquer à ma définition sommaire.

On ne saurait jamais mieux caractériser un procédé qu'en le comparant à un procédé parallèle dans le même champ d'investigation. Or, nous savons qu'il y a une certaine méthode qui prétend faire de la critique, mais qui en est la négation directe. Je veux parler de la méthode *apologétique*, qui s'applique à défendre une conclusion aprioristique par tous les moyens dont elle peut disposer. Quels que soient les arguments sur lesquels cette conclusion repose, cette méthode est partout et toujours essentiellement la même, qu'elle se borne à *défendre* ou qu'elle se combine avec l'*harmonistique*. Nous avons ici un double contraste, qui permettra de voir la méthode critique à l'œuvre.

Je choisis le livre de Daniel. Le problème qu'il présente est comparativement simple, parce que nous ne sommes pas encombrés ici de récits parallèles de l'Ancien Testament, qu'il faille mettre en harmonie avec ceux du livre de Daniel. Cepen-

dant le problème a encore ses difficultés et offre d'ailleurs un très grand intérêt. L'historien d'Israël et de la religion d'Israël doit assigner une place à ce livre et à son auteur et décider s'il faut ou non insérer ses six premiers chapitres dans son récit de la captivité ; celle-ci offrira un aspect très différent selon la décision. Une autre raison qui a déterminé mon choix c'est que la méthode apologétique vient de s'appliquer encore à ce livre par un document contemporain, revêtu de la plus haute autorité officielle¹.

Voyons donc comment l'apologiste attaque son sujet. Selon lui, nous avons ici devant nous de l'histoire toute pure ; aussi, avant d'avoir prouvé ou examiné si elle est digne de confiance, il retrace la vie de Daniel et discute les intentions de la Providence en suscitant un homme tel que lui et en réglant, comme elle l'a fait, ses destinées. L'auteur expose ensuite les fondements sur lesquels repose sa conviction, c'est-à-dire l'accueil fait à ce livre par les Juifs et les chrétiens. C'est un fait incontestable que les Juifs ont rangé ce livre au nombre de leurs écrits sacrés et qu'ils y ont toujours attaché une haute valeur. Mais cette circonstance est sans valeur comme argument en faveur de son antiquité et plus spécialement en faveur de son origine pendant la captivité de Babylone. L'histoire du canon de l'Ancien Testament permet amplement l'hypothèse d'une origine plus récente. L'apologiste insistera donc sur la canonité du livre de manière à exclure la possibilité de sa composition pendant la période des Maccabées et, pour y réussir, il écartera tout ce qui signalera la date récente de sa réception dans le canon, son exclusion du recueil des prophètes, son insertion dans les hagiographes, ou le silence de Jésus fils de Sirach à l'égard de Daniel et de ses destinées. D'autre part, il accordera un grand poids au moindre brin d'évidence qui semble impliquer l'existence du livre pendant la période perse, malgré la banalité et même l'absurdité de cette pensée.

¹ *The holy Bible, etc.* (Speaker's Commentary), vol. VI, pag. 210 et suiv. *The Book of Daniel*, by the late H. J. Rose, B. D. and J. M. Fuller, M. A. On voit que M. Kuenen a composé ses articles en vue du public anglais. C'est ce qui ne les empêchera pas d'être fort utiles ailleurs.

Il signalera encore la thèse du Talmud que « les hommes de la grande assemblée » (Néh. VIII-X) ont écrit Ezéchiel, les douze petits prophètes, Daniel et Esther, et le récit de Flave Josèphe portant que le livre de Daniel fut montré à Alexandre dans le temple de Jérusalem et que son attention fut spécialement dirigée sur les prophéties de ses victoires sur les Perses. Apparemment sans la prédiction de sa chute et la destruction de son royaume « pour être divisé aux quatre vents des cieux ! » (Dan. VIII, 8; XI, 4.) Enfin il citera le Nouveau Testament et l'Eglise, mais non pas simplement, comme nous pourrions le supposer, pour attester la canonicité du livre à partir environ du commencement de notre ère ; car voilà tout ce qu'un historien sérieux pourrait leur demander de prouver ; non, l'apologiste affirmera que la parole du Christ (Math. XXIV, 15) « revêt de dignité et d'inspiration l'auteur qu'il cite, » si bien que le Christ « nous défend de croire que l'auteur du livre fût un scribe maccabéen ou un enthousiaste égyptien. » Mais nous demandons : si c'est là un fait, s'il est vrai que « le Seigneur de Daniel a rendu témoignage aux paroles de son prophète par la bouche de son saint Fils, » que sert-il d'entrer dans une recherche savante, comme s'il y avait au fond quelque chose à rechercher, ou comme si les considérations de la science pouvaient avoir le moindre poids !

L'apologiste a maintenant préparé son lecteur à entendre le véritable état de la question. Si on lui avait dit d'emblée ce qui va lui être communiqué, il aurait pu éprouver du trouble. Maintenant sa paix ne courra aucun risque s'il apprend que ce livre présente quelques difficultés, relatives aux miracles, aux prophéties et à quelques détails historiques qu'il contient. On s'attendrait à ce qu'après les avoir vues se reproduire fréquemment l'apologiste les reproduisît à son tour ; mais le fait est qu'il ne procède pas ainsi, et celui qui conteste l'authenticité du livre ne saurait accepter comme impartiale la manière dont il expose l'état de la controverse. Au fond, rien n'est plus naturel. L'apologiste ne voit pas les difficultés telles qu'elles sont. A son point de vue, elles ne sont qu'autant d'attaques dirigées contre une conviction qui lui est chère ou contre une autorité

qu'il reconnaît pour suprême. Comment pourrait-il donc en apprécier la portée? Aussi ses réponses sont souvent tout à fait à côté de la question, particulièrement quand il s'agit des prophéties et des miracles. Quant aux détails historiques qu'on conteste, les uns passent pour être justifiés; pour d'autres on nous laisse le choix entre quelques solutions; pour le reste on est renvoyé aux découvertes futures, par exemple aux inscriptions cunéiformes, qui ne manqueront pas d'éclaircir ce qui est encore étrange et obscur. C'est ainsi qu'on nous assure que rien ne nous empêche d'accepter le livre de Daniel comme une production de la période dont il traite. A la vérité, on ne saurait prouver que le prophète l'ait écrit du commencement à la fin; mais comment la valeur du livre en serait-elle affectée, puisqu'enfin, au fond, il est authentique et digne de foi?

Nous ne nous arrêterons pas à prouver que ce n'est pas là la manière dont il faut procéder. Ce n'est pas de la critique, quoiqu'on affecte d'en faire; c'en est au contraire la négation directe. Représentez-vous un juge dirigeant une enquête d'après des principes pareils. Nous nous contenterons d'opposer la vraie méthode à ces vaines prétentions. Nous devons nous borner au strict nécessaire¹. Nous n'avons pas à agir comme si le sujet n'avait jamais été traité; les recherches de notre siècle ont introduit quelques hypothèses qu'on peut considérer comme abstractivement possibles. Nous sommes fondés à voir dans le livre de Daniel un tout, non une simple collection de fragments. Nous l'avons dans l'état où son auteur l'a composé; pas de trace d'interpolations. Quant à son origine, nous n'avons qu'à nous placer devant ce dilemme: ce livre est écrit soit par l'homme dont il porte le nom, peu après la fin de la captivité, soit pendant le règne d'Antiochus Epiphanes, peu après la révolte maccabéenne. Point de milieu.

Il est évident que les témoignages externes rendus à notre livre laissent le choix parfaitement libre entre les deux hypothèses. Son insertion dans le canon ne décide rien à l'égard de son antiquité, car c'est précisément une question de savoir

¹ Voy. pour de plus amples détails l'*Introduction historico-critique à l'Ancien Testament* de l'auteur, vol. II, pag. 416-472.

quand cette insertion a eu lieu. Le plus ancien témoignage de canonicité se trouve dans le premier livre des Maccabées (II, 59, 60) dont l'auteur met dans la bouche de Mattathias une allusion aux chap. III et VI de Daniel. Mais cet auteur a écrit après la mort de Jean Hyrcan, l'an 106 avant J.-C. (XVI, 24), plus de 60 ans après le commencement de la révolte ; il restait donc suffisamment de temps pour insérer notre livre dans le canon, même s'il n'a pas été écrit avant l'an 165. Quant à Mattathias, on ne pourra guère soutenir que le témoignage d'un auteur qui vécut deux générations plus tard *prouve* qu'il s'est servi en effet de ces paroles en mourant. Ensuite le traducteur grec des Proverbes de Jésus, fils de Sirach (plus tard que l'an 132), connaît une collection de saints écrits divisés en trois parties ; mais il ne paraît pas que le livre de Daniel y eût une place. On le voit, l'une et l'autre hypothèse sont admissibles. Mais il y a plus, et nous pouvons affirmer qu'il y a des faits qui prétendent une probabilité supérieure à l'origine maccabéenne. Jésus, fils de Sirach (environ 200 avant J.-C.), ne fait mention ni de Daniel ni de ses trois amis, quoiqu'ils eussent trouvé une place si naturelle dans son « hymne de louange des pères. » (XLIV et suiv.) Quelle peut en être la raison, sinon qu'il ne connaissait pas le livre de Daniel. Ce n'est pas tout. Pourquoi dans la Bible juive Daniel ne figure-t-il pas parmi les prophètes ? Tout le monde l'y chercherait, et c'est là aussi que déjà la version alexandrine le transporta. Mais, dans l'hébreu, il figure dans la troisième division qui contient les hagiographes, parmi lesquels se trouvent les livres les plus récents de l'Ancien Testament. On n'explique ce fait d'une manière naturelle et satisfaisante qu'en supposant que le recueil des prophètes était clos lorsque le livre de Daniel devint notoire et fut jugé digne d'occuper une place parmi les écrits sacrés. Mais je n'insiste pas davantage parce que j'admets volontiers que l'évidence externe seule ne saurait décider la question.

Mais le livre lui-même ne prétend-il pas être l'ouvrage de Daniel ? Voici le fait. Aux chap. VII-XII Daniel parle toujours à la première personne, au lieu qu'aux chap. I-VI on parle de lui à la troisième, et souvent avec un accent d'admiration qu'on

n'adopte guère en parlant de soi-même. (Chap. I, 17, 19, 20; V, 11, 12; VI, 4.) On peut expliquer ce changement de personnes en supposant que l'auteur réel des chap. VII-XII avait des raisons qui lui paraissaient suffisantes pour parler de lui-même et de ses amis comme il le fait aux chap. I-VI; mais on l'explique également bien par l'hypothèse contraire que l'auteur des premiers chapitres, qu'il ne faut pas confondre avec Daniel, introduit celui-ci à la première personne aux chapitres suivants. L'étude minutieuse des deux sections doit nous apprendre laquelle des deux hypothèses mérite la préférence. Eh bien, la réponse que cette étude nous fournit est si catégorique qu'aucun homme intelligent ne saurait balancer dans le choix, à moins que d'autres considérations ne l'empêchent de voir les faits tels qu'ils sont. Le panorama de l'avenir qui se déroule aux chap. VII-XII n'est pas seulement incomplet, mais incorrect, pour ce qui concerne la période persane. Quant à Alexandre et à ses successeurs, il s'accorde avec les faits. Les mesures prises par Antiochus Epiphanes contre la religion juive sont décrites très minutieusement et il est fait mention de la révolte maccabéenne, du moins de ses débuts. Mais la connaissance de l'auteur ne va pas au delà. La période où les rites religieux prescrits par la loi allaient être restaurés dans le temple de Jérusalem est indiquée plus d'une fois, mais nullement d'une manière correcte. On se représente la chute d'Antiochus dans un lieu et d'une manière que l'histoire n'a pas confirmés, et l'auteur a fait des événements subséquents un tableau que la réalité contredit en tout point. Que si des prophéties nous passons aux récits des chap. I-VI, partout où nous pouvons les comparer aux faits bien établis, nous ne trouvons qu'un désaccord désespérant. La déportation des citoyens de Jérusalem la troisième année de Jéhojakim; Babylone au moment de sa chute gouvernée par Belsazar, le fils de Nébuchadnézar; la monarchie babylonienne remplacée par celle des Mèdes et Belsazar par « Darius le Mède, » voilà autant d'affirmations bouleversées par les meilleurs témoignages. Qu'en résulte-t-il? qu'il faut supposer que Daniel nous raconte tout cela et qu'un tableau pareil lui a été révélé d'une manière tout à fait

miraculeuse et mécanique ? C'est l'absurdité même. Au contraire, il est parfaitement naturel qu'un homme qui vécut pendant la persécution d'Epiphanie eut à la fois la connaissance et le manque de connaissance qui distinguent l'auteur du livre de Daniel.

Mais notre tâche n'est pas achevée. Nous n'avons rendu que faiblement justice au livre de Daniel en nous bornant à en examiner les prophéties à la lumière des faits et à demander si l'histoire bien établie s'accorde avec ses récits. Nous sommes tenus de jeter un coup d'œil général sur les prophéties et les récits dans leur ensemble, considérés en leur entier, et alors il devient toujours plus évident que l'hypothèse de l'origine macabéenne rend pleinement compte des faits. Sous le coup d'une persécution féroce, un fidèle Israélite, penché sur les écrits des prophètes (IX, 2), pouvait bien concevoir l'espérance que « le temps de la fin » était venu, que la délivrance ne tarderait pas à poindre et que le siècle messianique allait commencer. Fer-mement convaincu que le fidèle Serviteur de Yahveh ne serait pas abandonné par son Seigneur, et que l'issue confondrait l'arrogance des païens qui attaquaient le Dieu d'Israël, ne pouvait, ne devait-il pas encourager ses compagnons de souffrance à endurer les maux les plus extrêmes, en leur représentant dans le sort de Daniel et de ses amis d'une part, dans celui de Nébucadnézar et de Belsatzar de l'autre, la fin qui les attendait et celle qui attendait leurs oppresseurs ? Mais pourquoi adopta-t-il cette forme spéciale ? Pourquoi fit-il de Daniel l'organe d'un message qu'il aurait pu transmettre tout aussi bien comme une parole du Seigneur adressée à lui-même ? Un moment de réflexion suffira pour dissiper le doute. Il y avait à peu près trois siècles qu'aucun prophète ne s'était levé en Israël. Les temps semblaient être passés sans retour où « le Seigneur, l'Eternel, ne faisait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes¹. » L'auteur, d'ailleurs, avait la conscience intime que sa conviction reposait sur une étude des écrits prophétiques et sur les réflexions sérieuses qu'elle lui avait inspirées ; en conséquence il place les vérités qu'il doit

¹ Amos III, 7.

lui-même aux anciens, dans la bouche d'un ancien voyant. Et pourquoi ne choisirait-il pas Daniel, ce modèle de piété et de sagesse divine, qu'Ezéchiel avait signalé à ses contemporains ? (XIV, 14, 20 ; XXVIII, 3.) Si nous sommes incapable de répandre plus de lumière sur ce point, c'est que nous ignorons les traditions courantes de l'époque sur Daniel et dans quelle mesure notre auteur pouvait les adopter et les développer. Mais ce manque de détails ne change rien au fait que la forme générale du livre s'harmonise parfaitement avec le caractère de la période maccabéenne à ses débuts.

Tout appuie donc notre hypothèse et il n'y a pas un seul phénomène en discussion dont elle ne rende compte. Pas un seul ? Ne sommes-nous pas forcés de dénier toute valeur au livre de Daniel et de le flétrir du nom de contrefaçon impudente ? Telle semble être la conséquence nécessaire de l'hypothèse maccabéenne aux yeux de ceux qui l'attaquent ; mais parmi ceux qui la défendent, il n'y en a pas un seul qui l'accepterait ; ils ne dissimulent pas ce qui distingue désavantageusement le livre de Daniel des écrits des prophètes ; ils avouent le côté sombre de l'influence qu'il a exercée ; mais cela ne les empêche pas de rendre pleine justice à l'auteur et de lui accorder, quoique inconnu de nom, une place parmi les fils pieux et héroïques d'Israël. Il est tout à fait déraisonnable de regarder en pitié « un scribe maccabéen ou un Egyptien enthousiaste. » Le vent souffle où il veut, et la foi religieuse, parlât-elle sous des formes étranges et même blessantes, doit être traitée avec respect.

VII

Le livre de Daniel peut également nous servir d'introduction à la seconde partie de notre tâche, savoir l'illustration de la méthode critique opposée à la méthode harmonistique.

Nous avons vu déjà que ce livre donne sa propre version sur la chute de la monarchie babylonienne ou chaldéenne. Selon lui, le dernier roi babylonien est remplacé par Darius *le Mède*, déjà avancé en âge (V, 31). qui est remplacé à son tour par

Cyrus, roi de *Perse*. (IX, 1 ; coll. X, 1 ; I, 21.) Conformément à ces idées, la monarchie chaldéenne passe pour avoir été remplacée par celle des Mèdes et celle-ci par celle des Perses, dans le songe de Nébucadnézar (chap. II) et dans la vision des quatre grands animaux et du Fils de l'homme (chap. VII.) Il est vrai que les monarchies mède et persane sont considérées comme réunies, de sorte que dans une autre vision (chap. VIII) elles sont représentées sous l'image d'un bouc aux deux cornes inégales ; mais on les distingue pourtant et l'une succède à l'autre dans la domination de Babylone. On sait que l'antiquité nous a légué de nombreux récits relativement à ces événements intéressants, notamment à l'égard de l'établissement de la monarchie persane et qu'ils ne s'accordent ni entre eux, ni avec le livre de Daniel. Nous nous sommes familiarisés dès notre enfance avec les récits pittoresques et détaillés d'Hérodote et avec celui de Xénophon dans la Cyropédie. D'autres versions nous sont venues de Deinon, de Nicolas Damascène, de Moïse Chorénensis, versions qui ne diffèrent pas seulement des précédentes, mais aussi entre elles¹. Or quelle est l'attitude des historiens modernes en présence de toutes ces divergences ? Quelques-uns de ces récits se recommandent par leur antiquité ou par quelque autre considération ; dans le nombre, ceux d'Hérodote et ceux de Xénophon qui avaient visité la Perse. Les savants modernes s'estiment-ils donc obligés de concilier tous ces récits ou du moins les plus anciens et les meilleurs à leur sens, pour en retenir les traits principaux comme histoire ? Aucun d'eux n'y songe. Les historiens qui s'entendent à leur mission, depuis Bæhr² jusqu'à Duncker et Rawlinson³, se contentent de former une hypothèse qui se recommande par sa probabilité intrinsèque et rend compte de l'origine et des amplifications successives des narrés divergents. Ils se refusent, par exemple, à croire qu'Astyage donna son enfant unique en mariage à un Perse et transféra ainsi, de son propre mouve-

¹ Voir M. Duncker, *Geschichte des Alterthums*, vol. II, pag. 446 et suiv., 2^e édition.

² *Ctesiae Cnidii operum reliquiae*, pag. 85 et suiv. Frankf. 1824.

³ *The five great monarchies*, vol III, pag. 225 ; IV, pag. 354, 1^{re} édition.

ment, la suprématie du maître au sujet. Ils nous disent que Cyrus était le fils du gouverneur de la Perse ou du prince tributaire de ce pays. Mais que dirons-nous donc des récits qui nous donnent l'autre version avec une rare unanimité ? En en constatant l'origine et la tendance et en les plaçant dans le jour de tout ce que nous savons d'ailleurs des idées familières à leurs auteurs, nous réussissons à en démêler l'origine. Je dois me contenter ici de renvoyer à l'exposition magistrale de M. Duncker¹. Il ne tient pas compte de Darius, le Mède, sans que l'histoire souffre de cette omission ; c'est au critique biblique de donner une explication plausible de la représentation très divergente des événements dans le livre de Daniel ; tâche, au reste, qu'il n'est pas difficile de remplir.

VIII

Une des figures les plus populaires de l'histoire d'Israël, David, va nous offrir un conflit de témoignages semblable à celui qui vient d'être signalé. Il donne une preuve curieuse du pouvoir de la tradition. L'Ancien Testament nous donne trois types ou trois versions du caractère de David. Le premier, celui du premier livre des Chroniques (XI-XXIX), nous représente David comme le fondateur du culte à Jérusalem ; un autre, celui des inscriptions des soixante-treize psaumes qui portent son nom, nous donne le poète religieux, le harpiste royal ; un troisième (1 Sam. XVI-1 Rois II) nous retrace le vaillant guerrier, le condottiere, le monarque prospère, le père faible. Ces types ne sont pas sans rapport les uns avec les autres. Si, par exemple, l'auteur des Chroniques omet plusieurs circonstances qu'il n'ignorait pas, telles que les aventures de David sous Saül et Isboseth, les détails de sa vie domestique (2 Sam. IX-XX), la succession contestée (1 Rois I), il insère dans son narré d'autres détails du livre de Samuel. (V-VII ; XXIV etc.) D'autre part, le psaume de consécration pour le culte en Sion (1 Chron. XVI, 8-36), est emprunté à notre collection des psaumes, quoiqu'il ne soit pas un de ceux qui sont attribués à David. De même il y a des

¹ Vol. II, pag. 452 et suiv.

points de contact entre le second et le troisième types. Ainsi dans l'appendice du second livre de Samuel (XXI-XXIV), le dix-huitième psaume est attribué à David (chap. XXII) et ce qui est donné là pour son chant du cygne (XXIII, 1-7) ressemble à quelques-uns des psaumes. D'ailleurs, dans le cours du récit, David figure comme poète (2 Sam. I, 18-27 ; III, 33 et suiv.) et habile harpiste (1 Sam. XVI, XVIII). Tout cela fait qu'on commencera naturellement par regarder ces trois types comme les aspects différents d'un seul caractère et par essayer de les faire rentrer tous dans la conception du David historique. Bref, nous nous imaginons, sans nous en rendre un compte distinct, que les trois auteurs se sont partagé la besogne et se sont mutuellement suppléés. Voilà l'harmonistique inconsciente du laïque ; la science ecclésiastique la développe et l'apologiste s'en empare. Pourquoi craindrions-nous de dire que la tâche devient chaque jour plus désespérée ? On ne saurait fondre les trois types en un seul ; ils refusent jusqu'au bout de se mêler ensemble. Dans le plus ancien récit des derniers jours de David (1 Rois I, 1-II, 11) il n'y a point de place pour la grande assemblée décrite 1 Chron. XXVIII et suiv., et la version des Chroniques n'a certainement pas l'intention de suppléer à l'omission du récit plus ancien, mais de le remplacer par quelque chose de plus édifiant ou de moins scandaleux. On peut en dire autant de tout ce que le Chroniqueur ajoute à ses prédécesseurs. Son David, qui ne s'estime pas assez pur pour bâtir un temple à l'Eternel, à cause du sang qu'il a répandu dans les combats (XXII, 8 ; XXVIII, 3), diffère considérablement du guerrier des livres de Samuel. Il en est de même du poète des psaumes. Entre les idées de pardon qui sont à la base du Ps. XXXII et le sacrifice des descendants de Saül en expiation de la faute de leur père (2 Sam. XXI, 1-4), il y a un abîme. Le pur monothéisme des psaumes n'a guère pu être professé dans une maison où les *téraphim* sont sous la main selon les besoins du moment. (1 Sam. XIX, 11-17.) Les pieux sentiments exprimés de temps en temps par David dans l'histoire plus ancienne (1 Sam. XXVI, 19 ; 2 Sam. XVI, 25 et suiv. ; XVII, 10 et suiv.), diffèrent essentiellement par le

ton et le caractère de ceux qu'exprime la majorité des psaumes qui portent son nom. Des expressions comme celles qui se lisent Ps. XVIII, 21-27, conviennent peu à la bouche d'un homme dont la vie privée et publique a été souillée de tant de taches. On le voit, pour maintenir l'unité des trois types il faut ou admettre une absurdité psychologique, ou bien tordre les faits. Il faut donc choisir, et ce choix, qui ne peut être qu'en faveur des livres de Samuel, doit être décisif. Nous ne saurions nous contenter de sacrifier les livres des Chroniques ou la plupart des inscriptions des psaumes. Ces demi-mesures peuvent faire disparaître les contradictions les plus choquantes, mais elles n'atteignent pas les autres. Ce n'est qu'en nous renfermant strictement dans les livres de Samuel, et notamment dans les plus anciens récits qu'ils contiennent, que nous pouvons voir se dresser devant nous une vraie figure historique, qui domine ses alentours sans doute, mais qui pourtant leur appartient et qui, d'ailleurs, est à sa place entre la rudesse de l'âge héroïque qui vient de se clore et les jours de Salomon qui, tout en bâtissant un temple à Yahweh, éleva aussi les sanctuaires d'Astarte, de Molech, et de Chemosh. (1 Rois XI, 5-7.)

Mais d'où viennent les autres types et les traits dans les livres de Samuel qui ne sont guère compatibles avec la conception historique dont nous avons parlé? Avant de répondre, je me permets de remarquer que mon esquisse de l'application de la méthode critique la placerait dans un faux jour si on la regardait comme complète. Puisqu'il s'agit d'un fait, l'investigation s'est portée sur les détails, ou plutôt en est partie. Le résultat, quant aux livres des Chroniques, est de montrer que ses représentations ne sont pas seulement inadmissibles en masse, mais que prises une à une elles sont ou renversées par les anciens récits ou très improbables en elles-mêmes. C'est ainsi encore qu'il y a longtemps que l'autorité des inscriptions des Psaumes est minée, la grande majorité est manifestement incorrecte. Il est démontré par une évidence interne autant qu'externe que toutes ces inscriptions sont d'une date récente, ne remontant pas au delà du second temple, et par conséquent séparées de quelques siècles de

celui de David. Il n'y a donc ni caprice, ni violence à se rendre à la nécessité et à abandonner ces deux types plus jeunes en faveur de celui qui est consacré par les livres de Samuel. Mais reste encore la question de savoir comment ces types récents ont pris naissance, et notre hypothèse du David historique ne saurait passer pour établie à moins qu'elle n'y ait donné une réponse satisfaisante. La voici. David ne fut pas oublié de son peuple. Les circonstances politiques amenèrent naturellement une estime croissante de sa personne et de son œuvre d'unification. Il devint de plus en plus le modèle d'un roi israélite et il finit par être idéalisé. L'espoir de la régénération de la dynastie et de son accession au trône, c'est-à-dire l'attente messianique, a dû opérer puissamment dans la même direction. Cependant les convictions religieuses de l'élite en Israël subissaient des changements marqués : les conceptions de Yahweh et de sa religion allaient toujours en s'épuisant. Les idées qu'on se formait de David devaient s'en ressentir ; sa figure devait se modeler sur les conceptions nouvelles, sous peine de cesser d'être ce que ses contemporains avaient fait de lui, l'homme selon le cœur de Yahweh. On ne pouvait se représenter sa puissance poétique et musicale, attestée par les plus anciennes traditions, que comme vouée à la gloire du Dieu d'Israël. Il en résulta qu'à une époque comparativement ancienne on lui attribua à lui et à ses contemporains des poèmes religieux. Et lorsque, après la captivité, la poésie et la musique du temple eurent pris un nouvel et vigoureux essor, rien n'était plus naturel que d'en considérer David comme le fondateur. Ceci fraya la route à la conception que nous trouvons dans les Chroniques. Après la réforme d'Esdras et de Néhémie (440 avant Jésus-Christ), la religion s'identifia de plus en plus dans les esprits avec les rites. Maintenant l'organisation du temple et du culte ne pouvait être attribuée qu'à David et, si possible, à Yahweh lui-même. (1 Chron. XXVIII, 19.) Si c'est Salomon et non David qui a bâti une maison à l'Eternel, c'est David qui n'a pas manqué de faire de grands préparatifs pour cette œuvre. (2 Sam. VIII, 10 et suiv.) Ne se serait-il occupé que des chœurs du temple ? n'aurait-il

pas classé aussi les prêtres, les lévites, les portiers ? C'était combler les lacunes de la tradition ancienne que d'attribuer à David toutes les mesures qu'énumèrent les Chroniques. Non, « l'homme selon le cœur de Dieu » n'avait pas pu faire moins que tout cela dans la pensée d'un auteur « pour qui un jour dans les parvis de l'Eternel valait mieux que mille ailleurs. »

Tels sont les facteurs qui ont enfanté les trois types de David. Il est permis de dire qu'ils ne sont pas imaginaires ; ils sont puisés dans la réalité. Si j'avais pu épuiser le problème et insérer, par exemple, l'histoire de la législation mosaïque, tout aurait été éclairé d'un jour plus vif. Mais ce que nous avons dit prouve suffisamment, qu'étant donnée la véritable figure de David, sa transformation, et une transformation telle que nous l'avons retracée, était une nécessité historique. Il paraît donc que notre hypothèse qui d'abord ne se recommandait que par sa probabilité intime, rend complètement compte de tous les matériaux dont l'historien peut disposer.

IX

Notre revue des trois types davidiques est plus qu'un exemple entre plusieurs de l'application de la méthode critique à la méthode harmonistique. Elle éclaire l'origine et le développement des récits bibliques en général et explique les influences qu'ils ont subies. Nous résumons ces influences sous le terme de *facteur religieux* dans la composition de l'histoire. Ajoutons que la connaissance de ce facteur et son application aux recherches historiques constituent un trait caractéristique de la critique contemporaine. C'est la théorie « de la tendance, » disent nos contradicteurs, et ainsi ils fournissent la raison de leur répugnance pour l'école dominante, tout en refusant de passer pour dénués de critique. L'avocat de cette théorie, disent-ils, en présence d'un récit biblique, n'en recherche pas le fondement historique, mais uniquement le but de l'auteur qui l'a composé. Il pose en thèse que l'auteur doit avoir eu un dessein spécial, qu'il n'a pas eu l'intention ou du moins la seule intention de raconter ce qui était arrivé, mais qu'il de-

mandait à faire une certaine impression, à inculquer quelque exhortation spéciale, ou à démontrer ses propres pensées. Si en eux-mêmes ces motifs sont inoffensifs, il faut cependant convenir qu'un homme qui s'en laisse inspirer excite le soupçon, s'il ne porte pas à faire rejeter absolument son témoignage relativement aux faits. Ainsi l'avocat de la théorie de la tendance ruine toute la valeur des témoignages historiques par ses soupçons mal fondés !

Nous ne saurions adopter qu'en partie l'idée que nos contradicteurs se forment de la méthode critique. L'expression qu'ils affectionnent, de théorie de tendance, ne décrit pas la méthode moderne complètement, ni par conséquent fidèlement. Nous reconnaissons, il est vrai, dans plusieurs récits bibliques une tendance à les subordonner à quelque idée religieuse de leur auteur ; mais nous sommes loin de penser que cette tendance soit simplement arbitraire. L'historien, en effet, place ses faits dans un jour particulier *afin* que d'autres puissent les envisager d'un point de vue particulier, mais il le fait avant tout et principalement *parce qu'il* les voit lui-même dans ce jour. Ce fait capital s'obscurcit totalement dans le sobriquet de critique de tendance. Les auteurs bibliques voyaient réellement le peuple et les faits dans le jour où ils nous les montrent. Mais comment se fait-il qu'ils nous les représentent si souvent différents de ce qu'ils étaient et de ce que des historiens antérieurs les déclaraient être ? C'est que chacun d'eux avait son point de vue différent de celui de ses prédécesseurs. De prime abord, on a de la peine à le comprendre. Nous avons l'habitude d'essayer de toute manière de combattre l'influence que nos opinions personnelles et nos sympathies pourraient exercer sur notre conception du passé. Et, qui plus est, nous serions coupables en faisant le contraire. Mais pourquoi est-il en notre pouvoir et par conséquent de notre devoir d'agir ainsi ? parce que nos convictions personnelles sont, au moins relativement, indépendantes du passé ! C'est pourquoi il n'est pas nécessaire, et dans tous les cas il n'est pas d'une nécessité vitale pour nous de changer notre conception du passé en changeant nos propres convictions. Il n'en était pas

ainsi autrefois. Fait historique et vérité étaient identiques. La vérité étant supposée descendre directement de Dieu, sans intermédiaire, on la supposait parfaitement révélée dès l'origine ; d'où il résulte que l'intelligence de la nature et de la volonté de Dieu, qui au fond avait été obtenue postérieurement, fut involontairement antidatée et attribuée à une haute antiquité¹. L'idée d'un développement historique n'existant pas encore. On ne savait pas alors, on ne pouvait pas savoir comment la vérité naissante se dégage de mainte erreur dont elle était enveloppée, comment elle se déploie librement pendant quelque temps pour entrer dans de nouvelles combinaisons dont elle doit de nouveau se débarrasser. Le théisme d'autrefois estimait la vérité aussi inaltérable que Celui dont elle émane et était incompatible avec la théorie moderne « d'une révélation progressive, » laquelle n'est au fond qu'un compromis entre le vrai supranaturalisme et la théorie du développement. Il en résulte que dans les temps anciens, et notamment en Israël, le sens de la continuité historique ne pouvait être conservé que par une accommodation constante du passé aux besoins du présent, c'est-à-dire par sa rénovation et sa transformation constantes. Voilà ce qu'on peut appeler la loi de l'historiographie religieuse. Elle domine les écrits des Israélites et des premiers chrétiens. La triple conception de l'histoire d'Israël correspond aux trois périodes du développement religieux en Israël, la période prophétique, la période deutéronomique, et la période sacerdotale². De même, dans l'âge apostolique et post-apostolique, les conceptions judéo-chrétienne, paulinienne et alexandrine du christianisme se succédèrent et entrèrent souvent en conflit ; en conséquence, nous trouvons dans les évangiles un portrait judéo-chrétien du Christ, une modification de ce portrait dans le sens paulinien par Luc et enfin, comme résultat de l'application de l'idée du Logos aux matériaux traditionnels, une

¹ Voir C. Holsten *Zum Evangelium des Paulus und Petrus*, (Rostock 1868) pag. 196, sq.

² Voir l'ouvrage de M. Kuenen, traduit en anglais : *Prophets and Prophecy in Israel*, pag. 406, sq.

transformation et une glorification complètes du docteur de Nazareth dans le quatrième évangile. Il devait en être ainsi. Les disciples de Paul et ceux de la gnose christiano-alexandrine ne pouvant se séparer du Christ, auquel ils se savaient redevables de tous leurs priviléges, la conception de l'œuvre de Jésus au sein de son peuple devait nécessairement passer par les mêmes phases que l'idée chrétienne elle-même. Sauf la différence du sujet, nous constatons le même *processus* au sein du judaïsme. Les préceptes et les règlements détaillés que les scribes ajoutèrent à la loi mosaïque étaient l'œuvre de ces scribes eux-mêmes et devinrent de siècle en siècle plus nombreux et plus minutieux. Mais, dans la pensée du croyant juif, ils étaient tout aussi sacrés et divins que la loi elle-même et par conséquent remontaient à la même antiquité. Moïse, disait-on, en est l'auteur, sans les avoir écrits ; mais ils ont été transmis oralement de génération en génération. De même, maint « scribe versé dans ce qui regarde le royaume des cieux » était fermement convaincu que « les choses nouvelles » qu'il tirait de son trésor étaient aussi anciennes que le christianisme lui-même.

Nous ne nous sommes écartés de notre sujet qu'en apparence. L'historien rencontre sur tous les points de ses investigations bibliques la même nécessité qui s'est imposée à lui en traitant les récits relatifs à David. L'harmonistique, l'hypothèse qui veut que les données contradictoires ne fassent que représenter les aspects différents d'un même objet, heurte les faits, non de temps en temps, mais constamment. Ce phénomène doit avoir sa raison et il valait la peine de l'expliquer. Nous avons trouvé qu'il est inséparable de la nature des documents que le critique biblique est appelé à exploiter. Avant de l'avoir compris, il devait se contenter d'hypothèses très peu naturelles et même impossibles ; il ne pouvait pas se hasarder à adopter une autre marche que celle qu'il avait suivie jusqu'ici, tant qu'il se croyait obligé d'admettre que chaque histoire repose sur un fait réel et que le seul moyen de rendre justice à toutes était de les concilier. Cette obligation n'existe plus. La contradiction est devenue si palpable qu'il était impossible de

ne pas la reconnaître ; l'explication ne tarda pas à suivre et elle est, on a pu le voir, de nature à laisser le caractère des auteurs entièrement intact et à augmenter, au lieu de la diminuer la valeur des matériaux qui doivent servir à l'histoire du développement spirituel d'Israël et de la primitive Eglise. S'il en était autrement, nous n'aurions qu'à nous y soumettre ; mais maintenant nous n'avons certainement pas à nous plaindre. La critique nous délivre de maint prétendu fait, pour lequel, tout en le croyant, nous ne pouvions trouver de place ; elle nous introduit en même temps dans le laboratoire de l'esprit religieux, et plus nous aurons examiné de près les opérations de cet esprit, mieux aussi nous le comprendrons.

X

J'ai dit qu'il ne serait pas nécessaire de justifier la méthode de la critique et qu'il suffirait de la décrire. Je suis encore du même avis. Mais ceci ne m'empêche pas de consacrer en finissant quelques pages à un examen des plaintes dont la critique est souvent l'objet. Provenant d'une connaissance imparfaite de ses vrais procédés, elles se dissiperont devant une connaissance plus exacte.

Que veut-on dire, par exemple, lorsqu'on affirme que la nouvelle critique biblique substitue des théories aux faits ? Peut-être veut-on dire qu'elle conduit souvent au rejet de ce qui est représenté comme un fait dans les documents bibliques. Mais dans ce cas les accusateurs devraient parler de récits ou de traditions qu'ils n'ont certainement pas le droit d'identifier avec des faits. Le critique a le plus grand respect possible pour des faits réels, car il part des documents, il s'attache aux documents, il finit par les documents. Voilà ses faits et il ne s'en dessaisit pas un seul instant. Il rejette systématiquement les théories qui ne sont pas empruntées aux documents et qui ne sauraient être justifiées par eux. Les contradicteurs de la critique moderne peuvent-ils en dire autant ?

La critique, dit-on, est *destructive*. J'ai presque honte de répéter ce qui est si simple et si évident, savoir que la critique

ne peut rien détruire et que si elle le pouvait, elle s'en garderait bien. Elle fait trop de cas des faits pour consentir à en perdre un seul ; elle ne demanderait qu'à en augmenter le nombre. Elle ne les dépouille pas de leur caractère, ni ne les représente autrement qu'ils ne sont. Quelles que soient, par exemple, ses conclusions à l'égard de la portée historique ou de la valeur religieuse de certains livres bibliques, elle ne niera pas que ces livres ont été admis au canon juif ou chrétien ; et elle reconnaît à ce fait toute sa signification. Elle ne détruit que les théories qui se sont formées autour du fait dans le cours des âges et qui se maintiennent toujours dans certaines régions. Prenons un exemple. Il y a une théorie qui veut que les auteurs du canon ne se soient jamais trompés quant aux auteurs et à la valeur historique des livres qu'ils ont jugés dignes d'une place dans leur recueil. Ainsi il est probable, quoique nous ne puissions pas en être certains, que les scribes attribuèrent l'Ecclésiaste à Salomon et regardaient le livre d'Esther comme purement historique. Nous sommes tout prêts à étudier cette opinion, en supposant toujours que c'était celle des scribes inconnus ; mais il nous est impossible de la traiter avec un respect implicite et un aveugle assentiment. Si le rejet ou la modification de tels jugements doit s'appeler destruction, alors la critique mérite souvent l'épithète qu'on lui donne. Mais serait-ce un reproche aux yeux de protestants, qui n'admettent pas d'Eglise infaillible et encore moins une synagogue infaillible ?

On dit encore que la critique est *négative* par opposition à une critique positive ; mais ces deux épithètes sont également impropre. La vraie critique est toujours à la fois l'un et l'autre ; et elle n'est négative que pour être positive. Si l'on ne peut parvenir à la réalité qu'en rejetant une partie de la tradition qui la concerne, personne ne demandera au critique de la retenir. Mais il est possible qu'on veuille dire que les hypothèses de la critique relativement aux hommes et aux faits du passé sont beaucoup moins belles et attrayantes que les récits traditionnels, et que c'est là ce qui justifie la qualification de négative. Je fais ici deux réflexions. D'abord, personne

ne détruit les anciens récits. S'ils sont réellement beaux et attrayants, ils le resteront et rien ne nous empêche de jouir de leur beauté. Si nous ne pouvons plus les envisager comme l'exacte expression de la réalité, serons-nous privés pour cela de leur valeur esthétique et religieuse ? Dans d'autres cas nous ne méprisons pas les belles paroles et les légendes touchantes. De plus, nous ne saurions accorder que les tableaux du passé, dont la critique a fait l'esquisse, le cèdent toujours en beauté, en valeur religieuse aux représentations traditionnelles. S'il en était ainsi, nous devrions nous y résigner et être capables de le faire. Mais dans le fait ce n'est pas le cas ; il n'est pas rare que le critique de l'Ancien et du Nouveau Testament en réhabilite les héros ; et cela est d'autant plus significatif qu'aussi longtemps qu'il est fidèle à ses principes, il n'est pas du tout affecté du désir de placer leurs actions dans un jour plus favorable. N'est-il pas très curieux que tant de reproches qu'on a faits dans tous les temps aux saints d'Israël, tombent du moment que les récits qui les concernent sont jetés dans le creuset de la critique ? Ce serait franchir les bornes de cet article que de le montrer pour les patriarches ; d'ailleurs on pourrait demander raisonnablement si la critique moderne peut être censée les réhabiliter, pour quelques scandales qu'elle éloigne, puisqu'elle les regarde plutôt comme des personnifications que comme des personnes. Mais prenons un cas comme celui de Samuel. Si, pour son honneur, je suis forcé d'accepter comme historique tout ce qui est raconté de son attitude à l'occasion de l'élection d'un roi (1 Sam VIII, 17-26 ; XII) ; si je dois admettre les récits du rejet de Saül (XIII, 8-14 ; XV) et l'histoire de l'onction de David (XVI, 1-13), alors je ne vois pas le moyen de sauver Samuel et je dois le rendre responsable du désappointement qui suivit l'élévation de Saül. C'est la critique exempte de préjugés qui nous permet de le respecter comme un des héros d'Israël. Il en est de même de David, sous une forme modifiée. Plusieurs de mes lecteurs savent peut-être combien un historien tel que le professeur Max Duncker l'a jugé défavorablement¹. Eh bien, je suis

¹ Vol. 1, pag. 589 et suiv. (3^e édition.)

tout prêt à prendre la défense de David, même contre une si grande autorité, mais à une condition, c'est que je puisse exercer librement la critique telle que je l'ai décrite. Forcé d'accepter la tradition telle quelle, je serais incapable de répondre à mainte charge produite par Duncker. Ce n'est qu'après que l'image de David a été dégagée de tout ce que les générations subséquentes y ont apporté d'embellissements, que David lui-même reste un héros, et même, lorsqu'il n'agit pas en héros, un homme et un frère. N'en est-il pas de même des caractères du Nouveau Testament ? Paul a certainement gagné à la critique. Ce n'est qu'en rejetant les données apologétiques du livre des Actes (XVIII, 18; XXI, 20) que nous pouvons l'absoudre d'une accommodation d'un caractère très équivoque.

On reproche encore à la critique *l'extrême incertitude* de ses résultats. Les contradictions mutuelles des critiques et souvent les conceptions changeantes du même critique suffisent, dit-on, pour les réfuter. Il y a encore ici bien des choses à dire. Remarquons que la divergence de vues en fait de vérité vaut infinitement mieux que l'accord dans l'erreur. La critique n'est pas plus réfutée par un appel à ses tâtonnements que le protestantisme ne l'est par l'histoire de ses variations. Les critiques, sans doute, ont suivi souvent une fausse route et ils s'égarent toujours encore par rapport à une foule de détails, car « es irrt der Mensch, so lang' er strebt. » Mais serait-ce une raison de renoncer à la poursuite ? Ne nous bornons pas aux considérations générales. Notre étude de la méthode nous fournit une réponse complète. D'abord, nous avons pris une idée des difficultés énormes avec lesquelles l'historien d'Israël et celui de la primitive Eglise ont à lutter, et qui résultent de la disette de documents et de leur caractère spécial. Ce n'est pas une raison de renoncer à l'investigation, mais il faut convenir qu'il n'y a qu'un supplément de documents qui pourrait mettre fin à l'incontestable incertitude qui existe. Dans cet état de choses, on ne saurait s'empêcher de produire des hypothèses qu'il est aussi impossible de prouver que de réfuter au nom des documents, et qui par conséquent ne sauraient jamais

parvenir à une décision. Il est presque nécessaire de défendre à la fois et sur le même sujet des thèses qui s'excluent, mais sans l'être par les faits. Ensuite notre étude a signalé expressément l'influence du facteur subjectif dans la composition de l'histoire. J'ai défini la tâche de l'historien : la formation et la vérification d'hypothèses, parce que son œuvre semblait être représentée le plus parfaitement par cette formule ; et nous voyons maintenant qu'elle avait l'avantage de faire ressortir l'énorme influence de la personnalité de l'historien, de sa pénétration, de son don de combinaisons, bref de son génie spécial. M. Ernest Naville nous a rappelé récemment le rôle que ces dons subjectifs jouent même dans le champ des sciences naturelles, malgré leur prétention à l'objectivité¹ ; mais leur signification est bien autrement grande dans le domaine littéraire et historique. Il ne serait pas surprenant que voyant les piles de travaux historiques consacrés à la Bible, on résolût de laisser là tout ce chaos de spéulation pour borner toute son attention aux sources. Ce serait pourtant une vraie folie ; on se priverait peut-être d'une bonne moitié de ses matériaux. Me taxera-t-on d'exagération ? Dans un cas comme celui-ci on ne peut parler que pour soi-même ; or je n'hésite pas à déclarer que je serais tout aussi triste d'être privé de tout ce que les autres ont vu dans les documents et des hypothèses qu'ils ont formées, que je le serais de la perte des documents eux-mêmes. Mon expérience m'a appris que les faits parlent, mais qu'il faut ouvrir souvent les oreilles avant que leur voix puisse être entendue. La connaissance de la méthode critique nous enseigne à comprendre tout cela et à apprécier ainsi l'œuvre de nos devanciers ; mais elle nous apprend aussi combien il est déraisonnable de se plaindre des changements constants des résultats de la critique ou de lui en faire un reproche. Là où la subjectivité joue un rôle si important, les conséquences de son influence sont inévitables.

Ceci m'amène à ma dernière réflexion. Même sous le rapport des qualités mentales, chacun de nous est l'enfant de son temps. Chaque génération nouvelle a plus de connaissance positive

¹ *La logique de l'hypothèse*, Paris 1880.

que celle qui la précéda et, grâce à sa culture supérieure, elle porte un coup d'œil plus lumineux sur le passé. Il en résulte que la représentation qu'une génération a donnée d'une partie du passé ne satisfera pas complètement l'autre. L'histoire demande toujours à être écrite à nouveau, même alors que les documents restent les mêmes. Mais la conquête une fois faite ne se perd pas. L'histoire est une science progressive, du moins elle l'est lorsque l'historien comprend qu'il ne doit pas ignorer l'œuvre de ses devanciers, mais se l'approprier. Réconcilions-nous joyeusement avec les variations de l'histoire. Si la ligne n'est jamais capricieusement brisée, ces variations sont des rapprochements croissants de la vérité. Ne craignons rien de la disparition de nos petits systèmes, du moment qu'ils ont eu leur jour; ils ne furent que des rayons brisés et n'étaient pas destinés à être permanents. Ils ont rempli leur mission s'ils nous ont montré quelque chose de plus de « cette vérité qui est plus qu'eux. »

F.-C.-J. VAN GËNS
